

CONSEIL



—— Votre atout prévention santé ——

# ENSEMBLE, PARTENAIRES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE



## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**Horizon Santé Travail** vous accompagne dans la maîtrise de vos risques professionnels. Quelle que soit la taille de votre entreprise, nous vous aidons à établir un diagnostic personnalisé et à mettre en place vos projets de prévention.

**Article L. 4121-1 du Code du travail :**  
L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.



Nos services intègrent les grandes thématiques de prévention en entreprise :

### MÉTROLOGIE

Bruit  
Lumière  
Température

### ERGONOMIE

Étude de poste  
Travail sur écran  
Aménagement des espaces de travail

### TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Postures contraignantes  
Manutention  
Gestes répétitifs

### MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Travailleurs handicapés  
Obligations juridiques  
Aides au reclassement

### RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Soutien psychologique  
Qualité de vie au travail  
Mal-être au travail

### ACCIDENTS DU TRAVAIL

Arbre des causes  
Chutes de plain-pied et de hauteur

### RISQUE ROUTIER

État des lieux  
Organisation des déplacements  
Alcool, drogues, somnolence au volant

### RISQUES CHIMIQUES

Exposition  
Pictogrammes  
Équipement de Protection Collective et Individuelle

### HYGIÈNE DE VIE AU TRAVAIL

Travail de nuit / travail posté  
Nutrition  
Addiction



Sensibilisation en entreprise



Ateliers d'information dans nos centres



Aide à l'élaboration du Document Unique



Diagnostic et conseils personnalisés

## NOTRE ÉQUIPE DE SANTÉ AU TRAVIL À VOTRE SERVICE

Votre **médecin du travail** est votre **conseiller privilégié** : son rôle va bien au-delà du suivi de santé de vos salariés. Entouré de son équipe de spécialistes, il vous accompagne au quotidien dans vos démarches de santé et sécurité au travail.



\*Préventeurs :

- Ergonomes
- Techniciens Hygiène Sécurité
- Assistantes en santé au travail

## L'ABSENCE DE POLITIQUE DE PRÉVENTION EFFICACE COÛTE CHER

Entre **300** et **31 000 €**, c'est le coût moyen d'un **accident du travail** avec incapacité temporaire (2015, Carsat Sud-Est).

**L'absentéisme** coûte chaque année **60 milliards d'euros** aux entreprises françaises (2015, Ayming).

Le coût moyen d'un **TMS** **Trouble Musculo-Squelettique** est estimé à **21 300 €** (2008, travail-emploi.gouv.fr).



## COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES ?

**Horizon Santé Travail** propose de nombreuses prestations dans le cadre de votre cotisation annuelle. Pour en bénéficier, **parlez-en à votre médecin du travail et à vos interlocuteurs habituels.**

Nous sommes à votre écoute pour répondre le mieux possible à vos besoins.



### Vous avez des questions ?

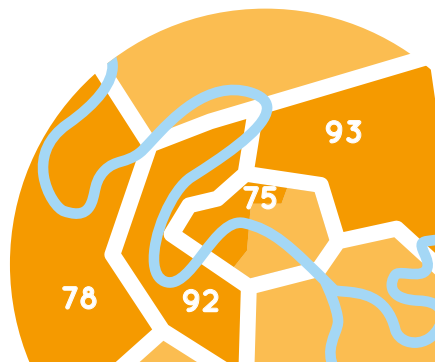
Contactez notre service prévention à l'adresse

[prevention@horizonsantetravail.fr](mailto:prevention@horizonsantetravail.fr)

## VOS NOTES

## NOTRE ZONE D'INTERVENTION

**78** - Yvelines  
**92** - Hauts-de-Seine  
**93** - Seine-St-Denis  
**Paris** - 7<sup>e</sup> - 8<sup>e</sup> - 15<sup>e</sup> - 16<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup>



Siège social :  
17 Av. du Maréchal Joffre - 92022 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 37 82 82 - Fax : 01 47 25 52 41  
[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)  
SIREN N° 775 724 123 00234 - APE 8621Z